

Rapport d'activités

Conseil d'héraldique et de vexillologie

Exercice 2015

•• I. Nombre de dossiers examinés en 2015 et avis de la Ministre :

Armoiries de personnes physiques - nouveaux dossiers : 11	
1	M. Deplancke, avis 26/6
2	A. Van Vyve, avis 27/02
3	M. Lamin-Busschots, avis 26/06
4	L. Crismer (toujours en cours en 2016)
5	J.-P. Hermant, avis 25/09
6	K. Cornil (dossier toujours ouvert en 2016)
7	B. Motte (dossier toujours ouvert en 2016)
8	P. de Roubaix (dossier en cours en 2016)
9	S. Pecher (dossier en cours en 2016)
10	J. Roskam (dossier en cours en 2016)
11	C. Santolaria Lopez (dossier en cours en 2016)
Armoiries de personnes physiques - suivi de dossiers : 5	
1	J.-P. Malliar (toujours en cours en 2016)
2	J. Bernard, avis 27/02
3	M. Peters, avis 27/02
4	Y. Castiaux, avis 22/01
5	P. Robert (toujours en cours en 2016)
Nombre de dossiers approuvés : 7	
Armoiries, sceau et drapeau de communes : 1	
1	Antoing (dossier toujours ouvert en 2016)
Nombre de dossiers approuvés : 0	

Madame la Ministre a suivi l'ensemble des avis rendus par le Conseil. Elle a autorisé l'enregistrement d'armoiries de personne physique dans 7 cas. Il n'y a pas eu d'approbation de dossier de commune en 2015

••• II. Présence des membres lors des réunions

Dates	22/01/2015 - Séance de travail	27/02/2015 - Séance de travail	17/04/2015 - Séance de travail	26/06/2015 - Séance de travail	25/09/2015 - Séance de travail	11/12/2015 - Séance de travail
Membres						
F.-X. GEUBEL	X	X	X	X	X	X
A. DERBAIX	X	X	X	X	X	X
A. DUPONT	X	Exc.	X	X	Exc.	X
J.-M. DUVOSQUEL	X	X	Exc.	X	NA	NA
Colienne LEJEUNE de SCHIERVEL	Exc.	Exc.	Exc.	X	NA	NA
M. LUPANT	X	X	Exc.	X	Exc.	X
B. MAUS de ROLLEY	X	X	X	X	Exc.	Exc.
Jean NYST	X	X	Exc.	X	X	X
M. C. PAUWELS	X	X	X	X	X	X
Jean-Paul SPRINGAEL	Exc.	Exc.	Exc.	Exc.	Exc.	Exc.
Administration						
Nathalie Demaret	X	X	X	X	X	X
Nathalie Nyst	NA	NA	NA	NA	NA	X

••• III. Grille d'analyse

Le Conseil d'héraldique et de vexillologie s'assure que les demandes des requérants et des communes respectent les règles coutumières et traditionnelles de l'art héraldique et vexillologique. Ces règles sont nombreuses et concernent tant l'alternance des émaux (couleurs) que le positionnement des éléments (meubles, partitions, pièces, etc.) au sein des écus. Il s'assure également que les ornements extérieurs correspondent à ceux autorisés par les décrets. Un aperçu de ces règles peut, notamment, être trouvé dans le *Traité d'héraldique* de Michel Pastoureau, réédité à plusieurs reprises.

••• IV. Autres travaux

En sus de l'analyse et du suivi des dossiers repris ci-dessus, le Conseil a également travaillé à divers projets (dont certains se poursuivront en 2016) et répondu à certaines demandes :

- Poursuite de l'établissement de la jurisprudence du Conseil ;
- Poursuite du travail relatif à l'établissement d'un Vade-Mecum à l'usage des requérants ;
- Travail sur la question des armoiries féminines ;
- Réponse aux demandes de renseignements ;
- Réalisation de dessins au profit des requérants et conseils aux personnes physiques et aux communes.
